

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1298

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 28

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa, uniquement déclaratif, n'apporte aucune orientation en vue d'une programmation d'actions. Il est en conséquence proposé de le retirer.